

# BARÈME GESTION LOCATIVE 2024



## HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
<b>En % HT de l'encaissement</b>	7 %	8 %	9 %	
<b>En % TTC de l'encaissement</b>	8,4 %	9,6 %	10,8 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (art.66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 300 € TTC	●	●	●	
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	0€ < 150€ = 50€ TTC 150€ < 300€ = 100€ TTC 300€ < + = 150€ TTC
Gestion technique de tous travaux (supérieurs à 1500€) : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, demandes de devis, ordre d'intervention, validation auprès du propriétaire, suivi et contrôle des travaux.	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	●	A définir
Suite vente du lot géré à un tiers, transmission dossier au successeur	○	○	○	84 € TTC
Suite vente du lot géré à un tiers : Frais de clôture de comptes	○	○	○	120 € TTC
Etude et suivi du permis de louer	○	○	○	108 € TTC
<b>HONORAIRES GESTION GARAGE - EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT</b>	10 % HT - 12 % TTC MINIMUM DE 6 €			

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%